

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2017 à 20 h 30

Ordre du jour

- Approbation du PV de la séance du 28/03/2017
- Désignation du secrétaire de séance

I – AFFAIRES FINANCIERES :

- Approbation des comptes administratifs et comptes de gestion 2016
 - Ville
 - Ateliers relais
 - Zone de Blossieu
 - Assainissement
 - Eau potable
 - SPANC
- Affectation des résultats cumulés d'exploitation 2016
- Avenants en moins value aux marchés de construction de l'atelier AQUALTER
- Vente de l'immeuble AC 160 ancienne trésorerie au 2-4 rue Recteur Perroud : autorisation de signer l'acte

II – AFFAIRES FONCIERES :

- Position du CM sur un projet de construction d'une caserne de gendarmerie
- Acquisitions pour alignements de la route du Charveyron et du Chemin du Bas d'Ardy (Proulieu)

III – AFFAIRES ADMINISTRATIVES :

- Avis du CM sur demande d'autorisation de la SA VENTE-PRIVEE.COM pour extension de la plateforme de St Vulbas
- AQUALTER : comptes-rendus techniques 2016
 - Entretien STEP de PROULIEU

IV – QUESTIONS DIVERSES :

- Utilisation de la salle de la Mairie par Pôle Emploi
- Remboursement d'une facture d'électricité au club de canoë Kayak

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Liberté, Égalité, Fraternité

DÉPARTEMENT de l'AIN - ARRONDISSEMENT de BELLEY -

CANTON de LAGNIEU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mai 2017

=====

L'an deux mille dix sept et le dix huit mai, le Conseil Municipal de la commune de **LAGNIEU** s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses Séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur André Moingeon, Maire.

Présents : M. Moingeon - Mme Rollet – Mme Dumain – Mme Dalloz - M. Chaboud – Mme Ughetto – M. Borel
M. Cellier – Mme Brison – M. Beccat – Mme Meillant - M. Cordonnier – Mme Comte – Mme Guerrisi – M. Giacomini – M. Luft – M. Duquesne – Mme Blanchet – M. Nanchi – Mme Tarpin-Lyonnet - M. Goaziou – Mme Renoton-Lépine – M. Chabbouh

Absents excusés : M. Desseigne (donne pouvoir à M. Chaboud) – M. Lacombe (donne pouvoir à M. Moingeon) – Mme Théocharis (donne pouvoir à Mme Dalloz) – Mme Prud'homme (donne pouvoir à Mme Dumain) – M. Chemarin (donne pouvoir à M. Chabbouh).

Absents : M. Decevre

Secrétaire de séance : Corinne Meillant

Date envoi convocation : 9 mai 2017

Date affichage CR : 23 mai 2017

D2017_05_01

**COMPTE ADMINISTRATIF
COMMUNE**

Le conseil sous la présidence de Mme ROLLET, Adjointe, oui l'exposé,
Après en avoir délibéré, par 25 voix pour et 3 abstentions,
ADOpte le compte administratif de la commune arrêté comme suit :

Recettes réalisées

- section de fonctionnement	6 137 740,61 €
- section d'investissement	1 900 666,05€

Dépenses réalisées

- section de fonctionnement	4 964 397,86 €
- section d'investissement	2 860 598,62 €

Excédent de clôture de fonctionnement **1 173 342,75 €**

Déficit de clôture d'investissement **959 932,57 €**

Excédent global de clôture **219 410,18 €**

Recettes d'investissement restant à réaliser **344 283 €**

Dépenses d'investissement restant à réaliser **525 297 €**

Déficit des opérations restant à réaliser **181 014 €**

Fonds libres **32 396,18 €**

D2017_05_02

**COMPTE ADMINISTRATIF
EAU**

Le conseil sous la présidence de Mme ROLLET, Adjointe, oui l'exposé,
Après en avoir délibéré par 25 voix pour et 3 abstentions,
ADOpte le compte administratif de l'eau arrêté comme suit :

Recettes réalisées

- section d'exploitation	44 954,01 €
- section d'investissement	67 799,82 €

Dépenses réalisées

- section d'exploitation	66 407,55 €
- section d'investissement	129 284,04 €

Déficit de clôture d'exploitation **21 453,54 €**

Déficit de clôture d'investissement **61 484,22 €**

Déficit global de clôture **82 937,76 €**

Recettes d'investissement restant à réaliser **0**

Dépenses d'investissement restant à réaliser **8 793 €**

Déficit des opérations restant à réaliser	8 793 €
Fonds libres	- 91 730,76 €

D2017_05_03

**COMPTE ADMINISTRATIF
ASSAINISSEMENT**

Le conseil sous la présidence de Mme ROLLET, Adjointe, ouï l'exposé,
Après en avoir délibéré par 25 voix pour et 3 abstentions,
ADOpte le compte administratif de l'assainissement arrêté comme suit :

Recettes réalisées

- section d'exploitation	281 092,36 €
- section d'investissement	216 052,90 €

Dépenses réalisées

- section d'exploitation	323 412,50 €
- section d'investissement	135 636,74 €

Déficit de clôture d'exploitation **42 320,14 €**

Excédent de clôture d'investissement **80 416,16 €**

Excédent global de clôture **38 096,02 €**

Recettes d'investissement restant à réaliser **12 350 €**

Dépenses d'investissement restant à réaliser **158 745 €**

Déficit des opérations restant à réaliser **146 395 €**

Fonds libres **- 108 298,98 €**

D2017_05_04

**COMPTE ADMINISTRATIF
ATELIER-RELAIS**

Le conseil sous la présidence de Mme ROLLET, Adjointe, ouï l'exposé,
Après en avoir délibéré par 25 voix pour et 3 abstentions,
ADOpte le compte administratif de l'atelier-relais arrêté comme suit :

Recettes réalisées

- section d'exploitation	162 568,32 €
- section d'investissement	376 131,00 €

Dépenses réalisées

- section d'exploitation	72 312,00 €
- section d'investissement	271 722,59 €

Excédent de clôture d'exploitation **90 256,32 €**

Excédent de clôture d'investissement **104 408,41 €**

Excédent global de clôture	194 664,73 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0
Dépenses d'investissement restant à réaliser	185 933 €
Déficit des opérations restant à réaliser	185 933 €
Fonds libres	8 731,73 €

D2017_05_05

**COMPTE ADMINISTRATIF
ESPACE DE BLOSSIEU**

Le conseil sous la présidence de Mme ROLLET, Adjointe, ouï l'exposé,
Après en avoir délibéré par 25 voix pour et 3 abstentions,
ADOpte le compte administratif de l'espace de Blossieu arrêté comme suit

Recettes réalisées

- section d'exploitation	1,30 €
- section d'investissement	39 559,00 €

Dépenses réalisées

- section d'exploitation	43 953,25 €
- section d'investissement	386 007,73 €

Déficit de clôture d'exploitation **43 951,95 €**

Déficit de clôture d'investissement **346 448,73 €**

Déficit global de clôture **390 400,68 €**

Recettes d'investissement restant à réaliser **0**

Dépenses d'investissement restant à réaliser **10 166,00 €**

Déficit des opérations restant à réaliser **10 166,00 €**

Fonds libres **- 400 566,68 €**

D2017_05_06

**COMPTE ADMINISTRATIF
SPANC**

Le conseil sous la présidence de Mme ROLLET, Adjointe, ouï l'exposé,
Après en avoir délibéré par 25 voix pour et 3 abstentions,
ADOpte le compte administratif du SPANC arrêté comme suit :

Recettes réalisées

- section de fonctionnement	180,00 €
- section d'investissement	0

Dépenses réalisées

- section de fonctionnement	4 029,64 €
- section d'investissement	

Déficit de clôture de fonctionnement **3 849,64 €**

Déficit de clôture d'investissement	
Déficit global de clôture	3 849,64 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	
Dépenses d'investissement restant à réaliser	
Déficit des opérations restant à réaliser	
Fonds libres	- 3 849,64 €

D2017_05_07

AFFECTATION DES RESULTATS

COMMUNE

Le conseil ouï l'exposé,
Après en avoir délibéré par 25 voix pour et 3 abstentions
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice
Constatant que le compte administratif fait apparaître :
(1) un excédent d'exploitation de 1 173 342,75 €
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

**AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION
DE L'EXERCICE**

(2) Virement à la section d'investissement	1 140 946,57 €
(3) Résultat reporté au 31/12/2015	
Excédent	997 336,71 €
(4) Résultat de l'exercice 2016	
Excédent	1 173 342,75 €
Résultat à affecter au 31/12/2016	
(5) Excédent	1 173 342,75 €
(6) Exécution du virement à la section d'investissement	
Affectation complémentaire en réserve	1 140 946,57 €
Affectation à l'excédent reporté	32 396,18 €
(report à nouveau créditeur)	
(7) Déficit à reporter	

(1) Résultat de clôture de l'exercice- (Tableau résultat d'exécution du budget principal et budgets annexes du compte de gestion colonne 4)

(2) Résultat des dépenses restant à réaliser+-déficit ou excédent d'investissement +- recettes restant à réaliser)

(3) Résultat reporté de l'année N-1 du tableau d'exécution colonne 1

(4) Résultat d'exploitation de l'exercice (dépenses-recettes)

(5) Résultat de clôture de la section d'exploitation de l'année N = Résultat à la clôture N-1 - Part affectée à l'investissement année N + Résultat à la clôture de l'année N

D2017_05_08

EAU

Le conseil ouï l'exposé,
Après en avoir délibéré par 25 voix pour et 3 abstentions,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

(1) un déficit d'exploitation de 21 453,54 €
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
---	--

(2) Virement à la section d'investissement	70 277,22 €
(3) Résultat reporté au 31/12/2015	
Excédent	15 020,82 €
(4) Résultat de l'exercice 2016	
Déficit	21 453,54 €
Résultat à affecter au 31/12/2016	
(5) Déficit	21 453,54 €
(6) Exécution du virement à la section d'investissement	
Affectation complémentaire en réserve	
Affectation à l'excédent reporté	
(report à nouveau créditeur)	
(7) Déficit à reporter	21 453,54 €

(1) Résultat de clôture de l'exercice- (Tableau résultat d'exécution du budget principal et budgets annexes du compte de gestion colonne 4)

(2) Résultat des dépenses restant à réaliser+ -déficit ou excédent d'investissement +- recettes restant à réaliser)

(3) Résultat reporté de l'année N-1 du tableau d'exécution colonne 1

(4) Résultat d'exploitation de l'exercice (dépenses-recettes)

(5) Résultat de clôture de la section d'exploitation de l'année N = Résultat à la clôture N-1 - Part affectée à l'investissement année N + Résultat à la clôture de l'année N

D2017_05_09

ASSAINISSEMENT

Le conseil ouï l'exposé,

Après en avoir délibéré, par 25 voix pour et 3 abstentions,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

(1) un déficit d'exploitation de 42 320,14 €
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
---	--

(2) Virement à la section d'investissement	65 978,84 €
(3) Résultat reporté au 31/12/2015	
Excédent	72 391,55 €
(4) Résultat de l'exercice 2016	
Déficit	42 320,14 €
Résultat à affecter au 31/12/2016	
(5) Déficit	42 320,14 €
(6) Exécution du virement à la section d'investissement	

(7) Déficit à reporter 42 320,14 €

(1) Résultat de clôture de l'exercice- (Tableau résultat d'exécution du budget principal et budgets annexes du compte de gestion colonne 4)

(2) Résultat des dépenses restant à réaliser+-déficit ou excédent d'investissement +- recettes restant à réaliser)

(3) Résultat reporté de l'année N-1 du tableau d'exécution colonne 1

(4) Résultat d'exploitation de l'exercice (dépenses-recettes)

(5) Résultat de clôture de la section d'exploitation de l'année N = Résultat à la clôture N-1 - Part affectée à l'investissement année N + Résultat à la clôture de l'année N

D2017_05_10

ATELIER-RELAIS

Le conseil ouï l'exposé,

Après en avoir délibéré, par 25 voix pour et 3 abstentions,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

(1) un excédent d'exploitation de 90 256,32 €

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

**AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION
DE L'EXERCICE**

(2) Virement à la section d'investissement 81 524,59 €

(3) Résultat reporté au 31/12/2015

Excédent 109 912,07 €

(4) Résultat de l'exercice 2016

Excédent 90 256,32 €

Résultat à affecter au 31/12/2016 90 256,32 €

(5) Excédent

(6) Exécution du virement à la section d'investissement

Affectation complémentaire en réserve 81 524,59 €

Affectation à l'excédent reporté 8 731,73 €

(report à nouveau créditeur)

(1) Résultat de clôture de l'exercice- (Tableau résultat d'exécution du budget principal et budgets annexes du compte de gestion colonne 4)

(2) Résultat des dépenses restant à réaliser+-déficit ou excédent d'investissement +- recettes restant à réaliser)

(3) Résultat reporté de l'année N-1 du tableau d'exécution colonne 1

(4) Résultat d'exploitation de l'exercice (dépenses-recettes)

(5) Résultat de clôture de la section d'exploitation de l'année N = Résultat à la clôture N-1 - Part affectée à l'investissement année N + Résultat à la clôture de l'année N

D2017_05_11

ESPACE DE BLOSSIEU

Le conseil ouï l'exposé,

Après en avoir délibéré, par 25 voix pour et 3 abstentions

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

(1) un déficit d'exploitation de 43 951,95 €

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

2) Virement à la section d'investissement	356 614,73 €
(3) Résultat reporté au 31/12/2015	
Déficit	43 953,25 €
(4) Résultat de l'exercice 2016	
Déficit	43 951,95 €
Résultat à affecter au 31/12/2016	43 951,95 €
(5) Déficit	
(6) Exécution du virement à la section d'investissement	
Déficit reporté	43 951,95 €
<small>(1) Résultat de clôture de l'exercice- (Tableau résultat d'exécution du budget principal et budgets annexes du compte de gestion colonne 4)</small>	
<small>(2) Résultat des dépenses restant à réaliser+-déficit ou excédent d'investissement +- recettes restant à réaliser)</small>	
<small>(3) Résultat reporté de l'année N-1 du tableau d'exécution colonne 1</small>	
<small>(4) Résultat d'exploitation de l'exercice (dépenses-recettes)</small>	
<small>(5) Résultat de clôture de la section d'exploitation de l'année N = Résultat à la clôture N-1 - Part affectée à l'investissement année N + Résultat à la clôture de l'année N</small>	

D2017_05_12

SPANC

Le conseil ouï l'exposé,

Après en avoir délibéré, par 25 voix pour et 3 abstentions

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

(1) un déficit d'exploitation de	3 849,64 €
----------------------------------	------------

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

2) Virement à la section d'investissement	
(3) Résultat reporté au 31/12/2015	
Déficit	
(4) Résultat de l'exercice 2016	
Déficit	3 849,64 €
Résultat à affecter au 31/12/2016	
(5) Déficit	3 849,64 €
Déficit reporté	3 849,64 €
<small>(1) Résultat de clôture de l'exercice- (Tableau résultat d'exécution du budget principal et budgets annexes du compte de gestion colonne 4)</small>	
<small>(2) Résultat des dépenses restant à réaliser+-déficit ou excédent d'investissement +- recettes restant à réaliser)</small>	
<small>(3) Résultat reporté de l'année N-1 du tableau d'exécution colonne 1</small>	
<small>(4) Résultat d'exploitation de l'exercice (dépenses-recettes)</small>	
<small>(5) Résultat de clôture de la section d'exploitation de l'année N = Résultat à la clôture N-1 - Part affectée à l'investissement année N + Résultat à la clôture de l'année N</small>	

D2017_05_13

COMPTES DE GESTION DU TRESORIER
2017

➤ **Commune**

Le conseil ouï l'exposé

Après en avoir délibéré par 25 voix pour et 3 abstentions,

APPROUVE le compte de gestion du Trésorier conforme au compte administratif de la commune.

➤ **Eau**

Le conseil ouï l'exposé

Après en avoir délibéré par 25 voix pour et 3 abstentions,

APPROUVE le compte de gestion du Trésorier conforme au compte administratif de la commune.

➤ **Assainissement**

Le conseil ouï l'exposé

Après en avoir délibéré par 25 voix pour et 3 abstentions,

APPROUVE le compte de gestion du Trésorier conforme au compte administratif de la commune.

➤ **Atelier-relais du Passuret**

Le conseil ouï l'exposé

Après en avoir délibéré par 25 voix pour et 3 abstentions,

APPROUVE le compte de gestion du Trésorier conforme au compte administratif de la commune.

➤ **Espace d'activités de Blossieu**

Le conseil ouï l'exposé

Après en avoir délibéré par 25 voix pour et 3 abstentions,

APPROUVE le compte de gestion du Trésorier conforme au compte administratif de la commune.

➤ **SPANC**

Le conseil ouï l'exposé,

Après en avoir délibéré par 25 voix pour et 3 abstentions,

APPROUVE le compte de gestion du Trésorier conforme au compte administratif de la commune.

D2017_05_14

CONSTRUCTION DE L'ATELIER AQUALTER
Avenants aux marchés

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal sa délibération du 19 mai 2016 par laquelle le conseil municipal l'autorisait à signer les marchés de travaux pour la construction de l'atelier AQUALTER.

Suite à la réception des travaux en décembre 2016, le cabinet ARCHIPLUS nous demande de délibérer sur les avenants aux marchés suivants :

- Lot 8 : Plâtrerie – peinture – faux plafonds
Entreprise BUGEY PEINTURE
Avenant en moins value de 57,50 €
- Lot 9 : Menuiserie bois
Entreprise BEAL
Avenant en moins value de 416,40 €

Je vous demande de m'autoriser à signer ces avenants et à en poursuivre l'exécution.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer les avenants ci-dessus et à en poursuivre l'exécution.

D2017_05_15

VENTE DE L'IMMEUBLE AC 160

Ancienne trésorerie au 2 – 4 rue Recteur Perroud

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal, sa délibération du 28 Mars 2017 concernant la mise en vente de l'immeuble AC 160 au 2 – 4 rue du Recteur Perroud (ancienne trésorerie).

La publicité de cette vente ayant été faite du 14 Avril 2017 au 12 Mai 2017, le seul résultat correspondant à l'offre émane de M. et Mme GOHIER Sébastien qui souhaitent occuper l'immeuble en qualité de résidence principale avec transfert de leur commerce de pâtisserie au RDC et acquisition de 2 places de stationnement sur le parking privé contigu au tènement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, retient la proposition d'acquisition de M. et Mme GOHIER et autorise Monsieur le maire à signer la vente pour la somme de 270 000 € et à en poursuivre l'exécution.

D2017_05_16

POSITION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE

Monsieur le maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier du colonel commandant le groupement de gendarmerie de l'Ain concernant le projet de construction d'une nouvelle caserne sur la commune en remplacement de celle existante.

Ce projet porterait sur un ensemble immobilier de 18 logements + un hébergement pour un gendarme adjoint volontaire et des locaux de services et techniques sur une surface de terrain comprise entre 6 000 et 10 500 m².

Le coût plafond de l'opération, compris dans le cadre juridique et financier du décret 93-130, est fixé à 3 479 666,67 € avec un loyer final versé de 208 780 € maximum pendant 9 ans puis révisable triennalement.

Il est demandé au conseil municipal de se positionner sur ce projet, de décider en cas d'avis favorable, d'assurer la maîtrise d'ouvrage et d'acquérir les terrains nécessaires.

Le conseil municipal, après avoir ouï l'exposé, à l'unanimité :

- EMET un avis de principe favorable pour le projet de construction d'une caserne de gendarmerie
- AUTORISE Monsieur le maire à lancer la recherche de terrains d'implantation
- DIT qu'en cas d'avis favorable de la gendarmerie, la commune assurera la maîtrise d'ouvrage.

D2017_05_17

ALIGNEMENT DE LA ROUTE DU CHARVEYRON

Acquisition de la parcelle A n° 1747

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre de régularisation d'emprise des voies communales, il conviendrait d'acquérir la parcelle A n° 1747 (142 m²) pour aligner la route du charveyron, au coût forfaitaire de 50 € auprès des consorts DONADIEU et de confier l'acte à l'Office Notarial de LAGNIEU.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle A n° 1747 auprès des consorts DONADIEU au coût forfaitaire de 50 € et charge l'Office Notarial de LAGNIEU de rédiger l'acte et autorise le maire à signer ledit acte.

D2017_05_18

ALIGNEMENT DU CHEMIN DU BAS D'ARDY (PROULIEU)

Acquisition de la parcelle L n° 2130 (p4)

Monsieur le maire expose au conseil municipal que dans le cadre de la régularisation de l'emprise des voies communales, il conviendrait d'acquérir la parcelle L n° 2130 (p4) de 49 m² auprès des consorts GORSE, au coût forfaitaire de 50 € et de confier l'acte à l'Office Notarial de LAGNIEU.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le maire à signer l'acte d'acquisition de la parcelle L n° 2130 (p4) avec les consorts GORSE, au coût forfaitaire de 50 € et confie l'acte à l'Office Notarial de LAGNIEU.

D2017_05_19

AVIS SUR DEMANDE D'AUTORISATION PRESENTEE PAR LA SA VENTE-PRIVEE.COM

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la SA VENTE-PRIVEE.COM a déposé une demande d'autorisation visée par le code de l'environnement, en vue de l'extension de la plateforme logistique qu'elle exploite à SAINT-VULBAS (+ 11 145 m²).

Je vous demande de donner votre avis sur cette demande conformément aux dispositions de l'article R512-20 du code de l'environnement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et sans être formellement défavorable à cette demande, s'interroge sur le bien-fondé de la poursuite de ce type d'activité de logistique sur le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, au regard de la pérennité des emplois proposés.

D2017_05_20

AQUALTER : COMPTES RENDUS TECHNIQUES 2016

- Entretien STEP de PROULIEU

Monsieur le maire présente au conseil municipal, le compte-rendu technique 2016 dressé par AQUALTER, exploitant de la STEP de PROULIEU.

Le conseil municipal donne acte au maire de cette présentation.

D2017_05_21

UTILISATION DE LA SALLE DE LA MAIRIE PAR POLE EMPLOI

Monsieur le maire informe le conseil municipal que Pôle Emploi a sollicité l'utilisation de la salle du RDC de la mairie pour organiser une session de recrutement pour une entreprise de la Plaine de l'Ain.

Compte tenu de cette action mais aussi pour tenir compte de la durée de l'utilisation (sur 15 jours), je vous demande l'autorisation d'appliquer un tarif forfaitaire de 200 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer un tarif forfaitaire de 200 € pour l'occupation par POLE EMPLOI de la salle du RDC de la Mairie, du 9 au 24 mai 2017.

D2017_05_22

REMBOURSEMENT D'UNE FACTURE D'ELECTRICITE AU CLUB DE CANOE KAYAK

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que dès Juin 2016, la commune a récupéré le local du canoë kayak, Grande rue de Bulliez, pour le transformer en Centre Technique Municipal.

Or, EDF a continué à facturer les consommations de ce bâtiment sur le compte du canoë kayak.

Saisi de cette anomalie, les services d'EDF collectivités n'ont pu prendre en compte la modification du destinataire de la facture.

Afin de solder ce problème, je vous propose de verser une somme de 311,19 € au canoë kayak en dédommagement de cette facture qu'ils doivent régler.

Je vous demande d'en délibérer.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser une somme de 311,19 € à l'association de canoe-kayak en dédommagement de la facture d'électricité liée à la consommation des entreprises lors des travaux d'aménagement du local de cette association en centre technique municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.